

Modibo Sidibé au sujet des élections législatives prochaines : “Les déclarations et les démarches d’IBK n’ont été que malice et duperie du peuple”

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 24 FEVRIER 2020

549

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Législatives
maliennes

Le CNID-FYT saisit la
Cour constitutionnelle



Dans le centre du Mali : “Les défaillances de l’Etat facilitent la violence” dixit un expert de l’ONU



Crise malienne : Qui est le père du Dialogue National Inclusif ?

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Législatives maliennes : Le CNID-FYT saisit la Cour constitutionnelle	P.4
Brèves	Niono dans la région de Ségou : Un jeune ouvrier amputé de sa main gauche, la BT ouvre une enquête	P.11
	Le collège de défense du G5 SAHEL : Visite EUCAP Sahel Mali	P.11
	Le président IBK accuse : "Des commanditaires des crimes d'Ogossagou et de Sobane-Da sont à Bamako"	P.11
	Affaire Bakary Togola : Le juge d'instruction inquieté par l'inspection de la justice	P.12
	Vol d'une voiture luxueuse « Rolls Royce » aux USA : Un jeune opérateur économique malien soupçonné d'être le receleur	P.12
	Victime collatérale d'une bataille judiciaire : Le parti Rama de Paul Ismaël Boro sommé de quitter son siège	P.13
	PMU Mali : Vital ROBERT DIOP nommé nouveau DG	P.13
	Pour son installation, Dioncounda demande 300 millions : Le PM réduit le montant à 80	P.13
	COMMUNIQUÉ DE L'UNAFOM	P.14
Actualité	Ecole : Ce que gagnent les enseignants	P.15
	Dans le centre du Mali : «Les défaillances de l'Etat facilitent la violence» dicit un expert de l'ONU	P.17
	Journée mondiale de la radio : KASSIM TRAORÉ primé !	P.18
Politique	Crise malienne : Qui est le père du Dialogue National Inclusif ?	P.21
	Modibo Sidibé au sujet des élections législatives prochaines : «Les déclarations et les démarches d'IBK n'ont été que malice et duperie du peuple»	P.23
	Le patriarche de la famille Touré de Bagadadji rompt le silence : «Je n'ai jamais reçu le député Karim Kéita et il ne sera pas reçu dans ma famille tant que la lumière n'est pas faite sur la disparition de notre fils, Birama Touré»	P.24
Culture & société	Ministère de la Culture : Réunion d'évaluation pour l'organisation du Festival Ouest-africain des Arts et de la Culture (ECOFEST) 2020 au Mali	P.26
International	Elections présidentielles au Togo : Le domicile d'Agbéyomé Kodjo a été encerclé par les forces de sécurité	P.27
	Sénégal : « Guy Marius Sagna reste en prison parce qu'il est catholique » dicit Barthélémy Dias	P.28
Sport	Sports et racisme: Soutien total du ministre Touré à Maréga	P.29
	Le message d'Allegri à Mbappé... avant de le retrouver au PSG : Massimiliano Allegri s'est exprimé sur Kylian Mbappé	P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.13



P.15



P.23





Législatives maliennes : Le CNID-FYT saisit la Cour constitutionnelle

Il y a deux semaines, le Congrès National d'Initiative Démocratique-Faso Yiriwa Ton (CNID-FYT) avait, à travers son Président Me Mountaga Tall, fait un communiqué indiquant son scepticisme relatif à l'organisation de l'élection des députés à l'Assemblée nationale du Mali, élection prévue aux mois de mars et avril 2020. Même s'il s'est trouvé des membres désireux de porter malgré tout, les couleurs du parti pour honorer la parole donnée aux électeurs de leurs circonscriptions, la position du CNID-FYT qui vise à sursoir aux dites élections pour d'abord sécuriser l'ensemble du territoire national et préserver la vie des populations et leurs biens est officielle et ce conformément à

la loi. Cette position vient d'être davantage renforcée par la saisine de la Cour constitutionnelle du Mali (CCM) aux fins d'annulation de l'élection des députés à l'Assemblée nationale du Mali. Me Mountaga Tall, en sa qualité de Président du CNID-FYT, a donc officiellement saisi la CCM en développant des arguments juridiques attestant de la recevabilité de sa requête. Il s'agit là d'une démarche démocratique et pacifique qui montre que malgré le chaos malien, il est des personnes qui luttent pour que le droit soit dit et la loi appliquée dans le pays.

Me Mountaga Tall développe des arguments juridiques pour étayer la recevabilité de sa re-

quête, et à ce niveau il fait appel à « l'article 111 de la loi N°2016-046 du 23 septembre 2016 portant Loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour suprême et la procédure suivie devant elle : « la Section administrative est compétente pour connaître en premier et dernier ressorts : - des recours pour excès de pouvoir dirigé contre les décrets, arrêtés ministériels ou interministériels et les actes des autorités administratives nationales ou indépendantes ».

Cependant, Me Mountaga Tall, s'appuyant sur les règles d'exceptions, souligne que « les recours dirigés contre un décret de convocation du collège électoral aux dispositions de l'article 111 du 23 septembre 2016 précité relève de la compétence exclusive de la juridiction constitutionnelle ». La jurisprudence en ce domaine fait foi puisque Me Tall rappelle que « le Premier Président de la 3^e République, statuant en Conseil des Ministres, a, par décret N°97-152 du 25 avril 1997, modifiant le décret N°97-019-PRM du 15 janvier 1997, convoqué le collège électoral les 11 et 25 mai 1997 en vue de l'élection du Président de la République, un groupe de 10 candidats, tirant les enseigne-



ments de l'arrêté suscité, a attaqué ledit décret devant la Cour Constitutionnelle pour violation de la Constitution et de la Loi électorale », la Cour Constitutionnelle, rappelle Me Tall, a, dans ce cas, « déclaré les requêtes recevables » apprécié la légalité du décret déféré, puis a rejeté les recours comme étant mal fondés ». De ce qui précède, le Président du CNID-FYT conclut : « - qu'un décret de convocation du collège électoral pour l'élection du Président de la République ou des Députés, du fait qu'il manifeste plutôt la gestion politique de l'État que sa gestion administrative, tel que rappelé par la Section Administrative de la Cour Suprême, échappe à la compétence de cette juridiction ; - mais que le juge constitutionnel se reconnaît compétent en la matière en raison de ce que tout le contentieux de l'élection du Président de la République ou des Députés relève de la Cour Constitutionnelle, eu égard selon la Cour Constitutionnelle elle-même aux dispositions de l'article 86 de la constitution ». L'une de ces dispositions est sans appel car elle dispose que « la Cour Constitutionnelle statue obligatoirement sur... la régularité des élections présidentielles, législatives et les opérations de référendum dont elle proclame les résultats ». Et Me Tall de rappeler l'article 31 de la loi organique de la CCM qui stipule : « Tout le contentieux relatif au Président de la République et des Députés à l'Assemblée Nationale relève de la compétence de la Cour Constitutionnelle... Le droit de faire des réclamations appartient à tout candidat, tout parti politique ou représentant de l'État dans la circonscription

administrative ».

Pour étayer les arguments qu'il développe dans sa requête, Me Mountaga Tall fait recours à la jurisprudence française qui est, selon lui, conforme aux dispositions de la loi malienne. Ainsi, de tout ce qui précède, Me Tall tire la conclusion suivante : « - Attendu en définitive, qu'au regard de la jurisprudence le contentieux du décret de convocation du collège électoral pour l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale fait partie intégrante de l'élection elle-même, qui relève de la compétence du juge constitutionnel ; - Attendu que pour ces motifs, il échet de déclarer la requête du Congrès National d'Initiative Démocratique-Faso Yiriwa Ton (CNID-FYT) recevable ».

Au-delà des questions de recevabilité de la requête, Me Mountaga Tall s'est aussi appesanti sur le fond en faisant valoir que « l'élection législative se tient simultanément sur l'ensemble du territoire national, dans toutes les circons-

criptions électorales ou ne se tient pas ». Selon lui, la loi est on ne peut plus clair sur le sujet et qu' « il n'est possible, en aucun cas, d'organiser l'élection législative de façon séquentielle c'est-à-dire dans certaines circonscriptions tout en omettant certaines autres ». Et de conclure que « « élections législatives à la carte » qui ne sont autorisées que pour les élections communales »

Il appartient en dernier ressort à la CCM de juger de la recevabilité de la requête du CNID-FYT. On peut cependant remarquer combien la requête a su bien anticiper sur les éventuelles oppositions de la CCM à travers les différentes jurisprudences évoquées. Il serait donc intéressant de voir quels arguments juridiques le juge constitutionnel va opposer à une requête qui n'est à aucun moment sortie des règles du droit. En tout cas, une fois de plus, la Cour Constitutionnelle du Mali est appelée à dire le droit. Il faut espérer que seul le droit rien que le droit sera la préoccupation majeure du juge constitutionnel dans cette affaire dont elle est saisie. La CCM a encore l'occasion de manifester son indépendance. Saura-t-elle la saisir ?

En toute hypothèse, et cela ne passe pas inaperçu, Me Mountaga Tall prévoit une séance de commentaire d'arrêt avec les étudiants des universités du Mali. Cette démarche procède-t-elle d'une manœuvre particulièrement fine ou s'agit-il d'une trop grosse ficelle ? Cette démarche, qui invite l'opinion publique à s'emparer du débat, fait peser une pression supplémentaire sur la haute juridiction qui pourrait soit redorer son blason passablement froissé aux yeux de certains ou accroître son estime chez les maliens et réapparaître comme le sage indépendant des pouvoirs publics.

■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**



MALI MALIN



Conseil des Ministres : Le Contrôleur Général de Police Youssouf BINIMA, nommé Conseiller Technique au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile. Il était le Directeur du Centre de Coordination et de Gestion des Crises et Catastrophes (CECOGEC).



CÔTE D'IVOIRE FRANCE

Côte d'Ivoire : que fait Sarkozy chez Ouattara ?

Nicolas Sarkozy et Alassane Ouattara

Que fait l'ancien Président français, Nicolas Sarkozy, en séjour en Côte d'Ivoire, où il a rencontré le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara ?

Que peut bien faire l'ancien Président français, Nicolas Sarkozy, en Côte d'Ivoire, en cette année électorale ? La question taraude tous les esprits, d'autant que cette visite, entamée sur le sol ivoirien, le jeudi 20 février 2020, intervient au moment où l'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, se trouve actuellement en France. L'ancien chef du Parlement ivoirien, accusé de chercher à déstabiliser la Côte d'Ivoire, est visé par un mandat d'arrêt international.

Selon Afrique sur 7, l'information livrée par La Lettre du Continent qui précise qu'à son arrivée à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, l'ancien Président français a reçu les honneurs de la gendarmerie nationale, avant d'avoir un entretien avec le secrétaire général de la présidence de la République de Côte d'Ivoire, Patrick Achi.

Toujours selon les journaux ivoiriens, Nicolas Sarkozy, après avoir reçu, à son hôtel, le chef de la diplomatie française à Abidjan, Gilles Huberson, a eu un tête-à-tête avec le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara. Des retrouvailles qui ont eu lieu autour d'un buffet. Occasion sans doute saisie par les deux hommes pour aborder la brûlante question de la Présidentielle ivoirienne au cours de laquelle le dirigeant ivoirien entretient le flou le plus total, notamment sur sa candidature.

Outre Alassane Ouattara, Nicolas Sarkozy se serait par ailleurs entretenu avec Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre ivoirien, pressenti pour remplacer Alassane Ouattara au scrutin présidentiel au cas où ce dernier se désisterait. Afrik - 2019



Mali: Le mariage religieux d'Alpha Blondy et la tunisienne Aelyssa Darragi célébré le jeudi

Alpha Blondy et son épouse lors de la célébration

Le célèbre artiste ivoirien Alpha Blondy et sa compagne Aelyssa Darragi se sont officiellement mariés hier jeudi 20 février 2020 à la grande mosquée de la Riviera 2.

C'est officiel! La superstar du reggae, Koné Seydou alias Alpha Blondy s'est marié avec la jeune tunisienne Aelyssa Darragi. En mars 2019, Jagger avait même présenté sa dulcinée qui portait une grossesse comme "le plus précieux des œufs". A l'époque, ses enfants avaient dénoncé une supercherie de la jeune tunisienne.

Source : Aujourd'hui-Mali



Malick Konate



Aminata Samassekou

PoliceMalienne_experte_de_la_confusion

Je viens à vous ce soir dans l'optique d'obtenir une sanction disciplinaire à ces agents de la police qui sont en train d'ignorer la loi en faisant de l'abus de leur pouvoir. Porter l'uniforme du Mali est une lourde responsabilité qui devrait

être donné à des responsables dignes du nom.

Hier, j'ai été témoin d'un policier qui a demandé à un MALIEN de présenter sa pièce d'identité et sa vignette, le gars dit la pièce oui mais je présenterai pas ma vignette sans la présence d'un agent la mairie. Je trouve que le gars avait raison. Je ne connais pas la loi qui régie cela mais nous sommes tous témoins des propos du Directeur de la sécurité publique au café citoyen de l'AJCAD Mali le jeudi 16 janvier 2020 que je cite «Aucun agent de la police n'est habilité à contrôler la validité de la vignette sans la présence d'un agent de la mairie » si un haut officier de renom le dit c'est que c'est forcément vérifié il ajouta « s'ils le font refuser et s'ils insistent contacter les numéros verts». Le MALIEN répète les mêmes phrases et le policier sanglota de rire et dit "continuer à suivre les baronis et de prendre en compte ce qu'on vous dit dans ces baronis, on va vous montrer la réalité et il appela une pickup du 4ème arrondissement qui vient embarquer la moto du MALIEN et c'était un monsieur habillé en chemise bleu de la police qui ajouta « je ne vais même plus regarder votre vignette allez au commissariat et faites ce que vous avez à faire »

Et là le MALIEN voyait sa moto partir.

Chers maliens aujourd'hui c'est un frère à vous et demain ça peut être vous même

Après cet acte, je lance un appel tout d'abord à Tous les maliens de prendre exemple de ce jeune qui pouvait pourtant donner l'argent qu'il a mis en taxi à ces policiers et avoir sa moto pour rentrer chez lui, il ne l'a pas fait parce que c'est un jeune soucieux de la lutte contre le principal fléau du Mali (la corruption) Mon second appel va à l'endroit de l'AJCAD Mali afin de savoir

Quelle sera la suite de ce qui est arrivé là ?

Le policier dit qu'on nous fait écouter des baronis, c'est réellement le cas?

On réalise tous des conséquences de l'acte de ces policiers et comment sera l'état de cette moto après des nuits au 4ème arrondissement ?

Qu'est-ce que l'AJCAD fera réellement pour remédier à d'autres cas? Je viens au directeur de la sécurité publique alors M. Arby vos agents disent qu'ils ont le droit et ils ont effectué un acte allant à leur droit et ils disaient qu'ils vont montrer la réalité alors monsieur le directeur ils essayent de nous montrer que ce que vous avez dit n'était pas la réalité ?monsieur le directeur la population est confuse monsieur le directeur si ce que vous avez dit était vrai alors je vous informe que vos agents ont ignoré la loi alors monsieur le directeur quelles seront leurs sanctions vis-à-vis d'un citoyen lambda ? Monsieur le directeur si tout ce que vous avez dit pendant ce café citoyen devant les maliens sont vrais alors j'invite tous les maliens à se joindre à cette noble cause pour un de nos frères

Pour finir j'interpelle la plus haute institution qui est la présidence de la république à montrer que le Mali reste et demeure un pays de droit et si l'article 2 du code civil français dispose « Nul n'est au dessus de la loi » et en vertu de l'article 231 du code de procédure civile commerciale et sociale dont toute question n'ayant pas été réglé par un texte malien, soit régie par le code civil français, et que ces agents se voient au dessus de la loi en disant que rien ne se passera et ils

le font et on pourra passé toute notre vie à contacter les numéros verts(qui d'ailleurs ne décrochent pas depuis hier jusqu'à maintenant).

Monsieur le président, votre expression phare est « nul n'est au dessus de la loi » alors ce soir une de vos compatriotes vous interpelle avec les maigres moyens qu'elle a qui est Facebook pour obtenir juste une suite pour un de vos compatriotes pour que cette histoire ne reste pas impunie par ceux qui se croient au dessus de la loi. Monsieur le président c'est le moment de prouver à tous les maliens que le Mali est un pays de droit. AJCAD MaliPrésidence de la République du MaliPolice Nationale du MaliMalick KonateAdam Dicko

Je vous remercie

Signé Aminata Samassekou

Les FAMA déplorent un bilan provisoire de 3 morts, 5 blessés et des dégâts matériels.



RFI

URGENT - Coronavirus: après la Turquie, l'Afghanistan et le Pakistan décident également de la fermeture de leurs frontières terrestres avec l'Iran



Mohamed Ould Mamouny

Félicitations à Fousseyni Maïga.

Le Mali regorge encore de jeunes talents capables d'assurer la relève. Que d'autres jeunes s'en inspirent,



chacun dans son domaine.
L'avenir, c'est la jeunesse, mais une jeunesse consciente et capable.



Sory Ibrahima Khalilou

#Mopti #Courtoisie

La délégation du Premier Ministre Dr Boubou Cissé a entamé cette première journée par sa série de visite de courtoisie traditionnelle dans la Venise malienne. Salutations dans le « Dugutiguiblon » (vestibule du chef de village) de Mopti, Baba Touré et dans la famille de l'imam Konaké pour les salutations d'usage.

Merci pour ces bénédictions formulées à l'endroit de la Paix et de la Réconciliation au Mali.

#BoubouCissé_PM



Protection Civile du Mali-PCM

Visite du Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération de Monaco à la DGPC.

Ce vendredi 14 février 2020, la Direction Générale de la Protection Civile a réservé un accueil chaleureux à Monsieur le Ministre et sa délégation à l'occasion de la cérémonie de remise de don de matériels à la Protection Civile du Mali.

Cette donation composée d'un véhicule léger de liaison, d'un lot de matériels incendie (lances, pièces de jonction, pièces mécaniques)



et de mobiliers, s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord de coopération entre Le Gouvernement du Mali et Le Gouvernement Princier de Monaco dans le domaine de la Protection Civile pour la période 2019-2021.

Vive la coopération Mali- Monaco.



Ammy Baba Cisse

Il y a de la panique en commune V. Les potentiels rivaux ont commencé la campagne? Pas du tout



Manassa Danioko est très sollicitée en ces temps de convoitise électorale

Les alliances ne marchent pas partout et la guerre n'est pas en sourdine.

Forces Armees Maliennes

Lutte contre le terrorisme : les FAMA attaquées à Bambaramaoudé



Le dimanche 23 février 2020 aux environs de 5 heures, le poste FAMA de Bambaramaoudé a fait l'objet d'une attaque terroriste. Bambaramaoudé est situé dans la région de Tombouctou. Au cours de cette attaque, les FAMA déplorent un bilan provisoire de 3 morts, 5 blessés et des dégâts matériels.

Les blessés ont été hélicoptérés sur Sévaré.

Les vecteurs aériens ont été dépêchés sur zone. Le poste est sous contrôle FAMA.



Force Barkhane : des GAT neutralisés et du matériel récupéré
Du 14 au 20 février 2020, la force Barkhane a mené plusieurs opérations. Ces opérations ont permis de mettre hors de combat un grand nombre de membres de terroristes. D'importantes quantités de matériels ont été saisis, en plus que cela a aussi permis d'affirmer la présence de la force Barkhane dans la zone des trois frontières pour ainsi rassurer les populations.

La force Barkhane opère en permanence dans la zone des trois frontières pour déstructurer les réseaux des terroristes et réduire leurs capacités logistiques. Il s'agit là de préalables indispensables à la stabilisation de la zone.

Opérations dans la région de Mopti

Entre le 9 et le 17 février, Barkhane a aussi mené plusieurs opérations dans le Centre du Mali, notamment autour de la ville de Mopti et environnants. Ces actions ont permis de neutraliser une cinquantaine de terroristes, de détruire une trentaine de motos et deux pickups. Enfin, de l'armement, des téléphones et du matériel électronique ont également été saisis.

Ces opérations ont été menées en deux phases.

Des cadres EIGS neutralisés

Parmi les terroristes neutralisés, figure un cadre de l'EIGS.

La deuxième action a été menée entre le 16 et le 17 février 2020, au Sud de Mopti, dans une région où sévit la Katiba Macina. Là, les frappes aériennes et tirs d'hélicoptères de combat ont été accompagnées d'un assaut hélicoptère. Ainsi, une trentaine de combattants djihadistes ont été mis hors de combat.



DICKO NEWS

Le président IBK accuse : "Des commanditaires des crimes d'Ogossagou et de Sobane-Da sont à Bamako"

En marge de l'audience qu'il a accordée au bureau du Conseil national de la jeunesse le mardi dernier, le président de la République Ibrahim Boubacar Kéïta a condamné avec véhémence la récente attaque du village d'Ogossagou, qui avait été visé l'année dernière par une chevauchée meurtrière des groupes armés terroristes ayant fait plus de 160 morts selon de nombreuses sources. "Le crime perpétré à Ogossagou une seconde fois doit être rejeté et condamné sans ré-



serve... Tous les auteurs de ces crimes sur Ogossagou, Koulongo, Sobane-Da et d'ailleurs seront recherchés et traduits Inch Allah devant les juridictions maliennes. Et ça commencé le Pôle anti-terroriste est à l'œuvre, notre justice travaille d'arrache-pied. Il faut que le droit soit dit. Ni vengeance ni état d'âme. Dura lex sed lex", a soutenu le président de la République tout en qualifiant ces nouveaux massacres d'inqualifiables. Avant d'ajouter que tous ceux qui sont impliqués dans ces crimes à savoir les auteurs et les commanditaires ne seront épargnés.

"Les commanditaires de ces crimes, il y en a à Bamako ici. Ils tirent les ficelles. Ils se croient à l'abri. Ils ne seront pas épargnés par la justice Inch Allah", a promis le président sur le ton menaçant. Aujourd'hui



Débat Africain de ALAIN FOKA sur RFI:

Faut-il négocier ou pas avec Iyad Ag Agaly et Amadou Kouffa?

INVITÉS:

- Le Très respecté et éclairé Imam Mahmoud Dicko;
- Le ministre de l'intégration Africaine monsieur Baber Gano;
- L'ancien Premier ministre Moussa MARA,
- Le Président de la coalition contre la partition du Mali IGDAH MALI TILA et Gao lama BOREY monsieur Abdel Kader MAIGA; et
- Madame Niagalen BAGAYOGO, chercheuse.

Tous les invités sont d'accord sur la question de négocier les Amadou Kouffa et Iyad Ag Agaly

Le point de divergence portait sur quoi négocier !

CMAS



Yaya Sangaré

Attaque du poste de sécurité de Bambara-Maoudé, cercle de Gourma-Rharous, région de Tombouctou. Avec l'intervention de l'aviation malienne appuyée par Barkhane & Minusma, le poste est sous contrôle. Bilan provisoire : 4 morts, 5 blessés évacués & des dégâts matériels importants.



Contrairement à l'information diffusée sur le bilan provisoire de l'attaque des individus radicaux contre le poste de gendarmerie de Dougabougou, aucun gendarme n'a été tué. Certes des terroristes ont pénétré la localité, en tirant de tous les sens, mais on ne déplore aucune victime

Plusieurs bases terroristes des régions du centre sont régulièrement pilonnées, ces derniers jours, par l'aviation malienne occasionnant d'énormes pertes dans les rangs des terroristes. Certains chefs terroristes recherchés sont déjà capturés par les FAMA. Courage !

Pr. Alpha CONDÉ

#Mandiana, #Siguiri, #Kouroussa : c'est une véritable marée humaine qui m'a acclamé lors de mon passage ! La nouvelle constitution sera approuvée avec une très large majorité le 1er mars, soyez-en certains chers démocrates ! #OuiAuReferendum #ReferendumGN #Kibaro #Guinée



Ministère de la Communication



République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI

Le Gouvernement de la République du Mali informe l'opinion nationale et internationale, que le poste FAMA de Bambara-Maoudé, dans la région de Tombouctou a fait l'objet d'une attaque terroriste, ce dimanche matin. Les FAMA déplorent 04 morts, 05 blessés et des dégâts matériels importants.

Les vecteurs aériens ont été dépêchés sur la zone et le poste est depuis sous contrôle effectif des FAMA.

Le Gouvernement salue la détermination et la promptitude des FAMA qui ont permis de maintenir la position de Bambara-Maoudé. Il salue les forces alliées pour leur précieuse assistance et leur coopération.

Le Gouvernement, tout en condamnant vigoureusement cette attaque, s'incline devant la mémoire des victimes et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Le gouvernement constate que malgré la volonté affichée des plus hautes autorités à privilégier la voie du dialogue pour le retour définitif de la paix et la préservation des vies humaines, les attaques terroristes se multiplient occasionnant la mort de nombreux civils innocents et des éléments des forces armées de défense et de sécurité.

Le gouvernement en appelle à la vigilance et à la coopération de tous aux côtés des FAMA pour la Défense de la patrie.

Bamako, le 23 février 2020

Le Ministre de la Communication,
Chargé des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement



Yaya Sangaré

Cité Administrative - Bâtiment No 9 - 3ème Étage | Tel: 20 01 90 11 | Bamako, Mali

Niono dans la région de Ségou : Un jeune ouvrier amputé de sa main gauche, la BT ouvre une enquête



Les djihadistes ont été et sont encore combattus pour des méthodes barbares et violentes qu'ils ont fait subir aux populations de certaines localités. Ces pratiques ont cours aujourd'hui dans des recoins isolés du Mali. Dans la localité de Niono, en région de Ségou, des actes de coups et blessures volontaires avec amputation main gauche sont survenus hier Samedi 23 Février 2020 aux environs de 19 heures 40 minutes à Siribala. Cette commune relève de la brigade territoriale de Niono. Selon les premières révélations, les circonstances de cet acte odieux concerneraient deux manœuvres, employés dans la ferme de Boubacar TOURE, Chef de cabinet à la présidence du Mali. Selon des témoins anonymes, les deux ouvriers se seraient disputés. Le second aurait répondu au coup de bâton par un coup de machette qui a entraîné l'amputation de la main gauche. La victime, poursuit une source sécuritaire, s'appelle Kiribé DEMBELE, âgé d'une trentaine d'années environ. Il est âgé de 38 ans, fils de Drissa et Fatoumata DIALLO. Il serait aussi manœuvre à la ferme de Boubacar TOURE dit Bou. Il a été conduit au bureau de la brigade de Niono et une enquête diligentée est en cours.

Le président IBK accuse : “Des commanditaires des crimes d'Ogossagou et de Sobane-Da sont à Bamako”

En marge de l'audience qu'il a accordée au bureau du Conseil national de la Jeunesse le mardi dernier, le président de la République Ibrahim Boubacar Kéïta a condamné avec véhémence la récente attaque du village d'Ogossagou, qui avait été visé l'année dernière par une chevauchée meurtrière des groupes armés terroristes ayant fait plus de 160 morts selon de nombreuses sources. “Le crime perpétré à Ogossagou une seconde fois doit être rejeté et condamné sans réserve... Tous les auteurs de ces crimes sur Ogossagou, Koulongo, Sobane-Da et d'ailleurs seront recherchés et traduits Inch'Allah devant les juridictions maliennes. Et ça a commencé, le Pôle anti-ter-

Le collège de défense du G5 SAHEL : Visite EUCAP Sahel Mali



Dans le cadre de l'approfondissement du module « connaissances du Sahel », 40 officiers, cadres et stagiaires de la 2ème promotion du Collège de Défense du G5S, avec à leur tête le général mauritanien Brahim Vall Ould Cheibani, Directeur du Collège, ont visité le quartier général d'EUCAP Sahel Mali le 13 février 2020. Une heure et demie d'échanges d'expérience sur le rôle d'EUCAP mais aussi sur la complémentarité et la nécessaire articulation entre forces de défense et forces de sécurité intérieure dans la réponse aux crises, afin de tirer le meilleur parti de leurs compétences respectives. Merci à ces brillants officiers supérieurs, destinés à occuper les plus hautes fonctions, pour l'intérêt qu'ils ont montré à ces questions complexes, et merci au Directeur du Collège de Défense pour l'honneur qu'il nous a fait en incluant EUCAP dans cette mission d'étude.



roriste est à l'œuvre, notre justice travaille d'arrache-pied. Il faut que le droit soit dit. Ni vengeance ni état d'âme. Dura lex sed lex”, a soutenu le président de la République tout en qualifiant ces nouveaux massacres d'inqualifiables. Avant d'ajouter que tous ceux qui sont impliqués dans ces crimes à savoir les auteurs et les commanditaires ne seront pas épargnés. “Les commanditaires de ces crimes, il y en a à Bamako ici. Ils tirent les ficelles. Ils se croient à l'abri. Ils ne seront pas épargnés par la justice Inch'Allah”, a promis le président sur le ton menaçant.

■ Kassoum Théra

Affaire Bakary Togola : Le juge d'instruction inquieté par l'inspection de la justice



Il fait un sale temps pour Abdoulwahid Maiga, juge du 8ème cabinet d'instruction du pôle économique de Bamako, chargé du dossier de Bakary Togola. Il y a peu, des rumeurs reprises par des sites internet ont allégué que le magistrat a reçu de fortes sommes d'argent en vue de libérer l'ancien président des chambres d'agriculture du Mali, poursuivi pour divers crimes d'atteinte aux biens publics. Sans tarder, l'inspection des affaires judiciaires, qui est un démembrement du ministère de la Justice, se saisit de ces allégations et invite le juge à lui transmettre un compte rendu circonstancié de la gestion de ce dossier. Une manière à peine voilée de lui demander de produire ses moyens de défense contre les accusations médiatiques. Le juge s'exécute. Mais depuis, il est régulièrement auditionné par les inspecteurs qui semblent attacher du crédit aux affirmations de la presse.

Le point focal des suspicions ? La voiture 4x4 du magistrat qui, selon ses détracteurs, aurait été achetée avec les fonds remis par Bakary Togola. Selon les rumeurs, ce véhicule daterait de 2018 et serait donc flambant neuf. Or, l'entourage du magistrat produit une carte grise où il est mentionné que le véhicule date de 2012, soit 6 ans de moins. Par ailleurs, expliquent les proches du juge Maiga, celui-ci a largement les moyens de s'acheter un tel véhicule puisqu'il a longtemps servi dans des institutions internationales.

Les mêmes proches soulignent que si le juge avait accepté des fonds du détenu Togola, il l'aurait mis en liberté, la loi ne mettant aucun frein au pouvoir du juge d'instruction d'ordonner une mise en liberté, quitte à ce que le procureur de la République exerce un recours contre cette décision. Or, depuis le placement de Bakary Togola sous mandat de dépôt, le magistrat a rejeté jusqu'à trois demandes de mise en liberté formulées par les avocats de l'inculpé.

Les experts croient que l'inspection de la justice veut mettre la pression sur le juge afin de le dissuader de libérer Bakary Togola. En tout cas, ce dernier est le grand perdant du bras de fer entre le juge et l'inspection qui a eu pour effet de plonger le dossier dans une sorte de jachère. Des appels ont été interjetés par Bakary Togola contre les ordonnances de refus de mise en liberté et aucune nouvelle mesure d'instruction ne

Vol d'une voiture luxueuse « Rolls Royce » aux USA : Un jeune opérateur économique malien soupçonné d'être le receleur



Le vol d'une voiture luxueuse de marque "Rolls Royce" aux USA défraie aujourd'hui la chronique dans le pays de l'Oncle Sam. A cause de cette affaire, plusieurs conteneurs sont bloqués au niveau de différents ports des Etats-Unis. Tellement que l'affaire est grave, une chaîne de télévision américaine a réalisé un reportage sur les voitures volées aux USA qui passent par différents ports de l'Afrique de l'Ouest dont Dakar. Et la plupart de ces voitures arrivent le plus souvent à Bamako pour être revendues à des particuliers.

S'agissant du cas de la Rolls-Royce, elle a été volée et vendue à seulement 20 000 dollars US soit 10 millions de FCFA alors que le prix normal chez le concessionnaire est de 683 024 dollars US, soit plus de 400 millions de FCFA. Et cette même voiture a été transportée par conteneur jusqu'à Dakar à 13 000 dollars US, soit 7 millions de FCFA. D'après plusieurs sources, cette voiture se trouve à Bamako où elle a été vendue à une charmante vedette, très riche, par un jeune opérateur économique qui aime vraiment des voitures luxueuses. Et ce jeune a fait la vente de ces voitures son métier primordial.

En tout cas, des investigations sont en cours afin de faire la lumière sur cette pratique. Aujourd'hui, des milliers de conteneurs sont bloqués au port de Dakar à cause de cette affaire. Puisque chaque conteneur peut contenir deux à trois voitures. Il s'agit de vérifier si lesdits conteneurs ne contiennent pas de voitures volées.

Selon nos informations, le vol de voitures, surtout les grosses cylindrées, est devenu fréquent aujourd'hui aux USA. Et cette pratique est surtout menée par un véritable réseau composé de grands bandits qui n'hésitent pas à braquer les citoyens pour enlever leur véhicule. Une fois volées, ces voitures sont ensuite bazardées. Et c'est au receleur de trouver la solution pour faire sortir le véhicule du territoire américain.

C'est désormais connu que la plupart de ces voitures volées transitent par les pays de l'Afrique de l'Ouest.

■ El Hadj A.B. HAIDARA

sera plus posée jusqu'à ce que la chambre d'accusation de la Cour d'appel se prononce sur lesdites ordonnances.

■ Tiekorobani

Victime collatérale d'une bataille judiciaire : Le parti Rama de Paul Ismaël Boro sommé de quitter son siège



Le parti Rassemblement des Maliens (Rama) est-il né avec des problèmes ? On ne saurait répondre par l'affirmative, quelques mois après son lancement officiel, cette jeune formation politique fondée par Paul Ismaël Boro risque de se retrouver dans la rue. Et pour cause, l'immeuble dans lequel le parti a pris son quartier général à Mis-sira, à la Rue Al Qoods, se trouve au milieu d'une bataille judiciaire dont le Rama serait la victime collatérale. Conséquence : le parti de Paul Boro a été sommé de vider les lieux. D'ailleurs, un délai a même été donné aux occupants à cet effet. Il nous revient que, selon une décision de justice, le bâtiment était illégalement occupé. En tout cas, cette décision est un coup dur pour un jeune parti qui cherche ses marques.

■ K. THERA

Pour son installation, Dioncounda demande 300 millions : Le PM réduit le montant à 80



Pour son installation, Dioncounda demande 300 millions, le PM réduit le montant à 80 : Entre le Haut Représentant du chef de l'Etat pour le centre et le Premier ministre, ce n'est pas la véritable entente en ce moment. Le premier aurait demandé, ainsi que nous l'écrivions dans une de nos précédentes parutions, la coquette somme de 300 millions pour s'installer, voyager, aller à l'intérieur et à l'extérieur, travailler. Le second, comme nombre de nos compatriotes, du reste, a trouvé ce montant exorbitant et l'a réduit à 80 millions. À prendre ou à laisser. Une décision qui a fortement déplu à l'ancien président de la Transition qui occupe déjà des bureaux qui coûtent au contribuable 4 millions par mois. Des charges extraordinaires et inexplicables pour

PMU Mali : Vital ROBERT DIOP nommé nouveau DG



Le PMU Mali a un nouveau Directeur général : il s'appelle Vital ROBERT DIOP. Il était le DGA juste avant sa nomination. Nous vous proposons de lire le résumé du CV de M. Diop.

Parcours professionnel

Vital ROBERT DIOP débute sa carrière dans l'administration malienne. Il contribue d'abord comme administrateur électoral au Consulat Général du Mali en France dans le cadre des élections présidentielles de 2007. De retour au pays, en 2008, il fait un passage bref comme juriste junior à l'EDM puis très rapidement, procède à l'implantation de l'Agence Française d'Adoption au Mali sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères français et l'Ambassade de France au Mali. De 2011 à 2015, il s'intéresse à l'entrepreneuriat et œuvre dans le privé comme manager dans les domaines de l'aérien, des hydrocarbures, de la fiscalité et de la gestion de ressources humaines avant de retourner à l'administration comme Chargé de mission au cabinet du Président de la République. Mettant à profit sa double casquette, il y aura l'occasion de promouvoir les candidatures du Mali à la BAD avec Birama Sidibé et à l'OMS avec le Dr Fatoumata Nafo. Fort de cette expérience et reconnu pour son efficacité et sa discrétion, il est repéré par Mohamed Alhousseini Touré, grand commis de l'état, Secrétaire Général de la Présidence, qui demande son transfert au sein du Secrétariat Général de la Présidence comme chargé de mission et assistant spécial. Rôle qu'il jouera également auprès de son successeur Soumeylou Boubeye Maiga. C'est suite à cette solide expérience dans l'administration et dans l'entrepreneuriat, qu'il sera nommé DGA du PMU Mali en 2019.

Formation

Diplômé d'un Master 2 en Droit et Sciences politiques spécialité Administrateur public et privé pour l'Afrique, Vital Robert Diop est aussi titulaire d'un Master 1 en droit et Relations internationales de l'Université de Reims Champagne Ardennes en France. Par la suite, il obtient un Certificat en diplomatie de l'Institut diplomatique du Caire et plusieurs certificats de formations dans le domaine de l'aérien par l'International Air Transport Association (IATA).

aucun résultat pour l'instant. À part la conférence de presse qu'il a organisée et au cours de laquelle il a parlé de négociation avec les terroristes, Dioncounda, depuis sa nomination, n'a posé aucun acte rassurant ou justifiant ces dépenses astronomiques. Pire, même pour les visites à Mopti, c'est Diango qu'il envoie.

COMMUNIQUÉ DE L'UNAFOM

Le Bureau, les Membres, les Supporters et Sympathisants de l'Union Nationale des Anciens Footballeurs du Mali (UNAFOM) informent le public sportif malien du décès ce jour, samedi 22 Février 2020, de leur grand frère, tonton, ami et compagnon, Doudou Diakité à l'âge de 81 ans.

Ancien sociétaire du Stade malien de Bamako, plusieurs fois sélectionné en Equipe nationale du Mali où il a été un titulaire indiscutable au poste d'ailier gauche ou de milieu offensif, il a, avec ses coéquipiers de l'époque (Salif Kéita, Tiémoko Sinaté, etc.) participé et brillé de mille feux aux Jeux Africains de Brazzaville en 1965 au Congo, où le Mali, notre pays, a joué une finale mémorable, (perdue uniquement au nombre de corners plus élevés), contre le pays organisateur, le Congo Brazzaville.

Membre actif de l'UNAFOM, le grand frère, le « pote » de tous ses jeunes frères, Doudou Diakité a effectué, avec l'équipe de l'UNAFOM, tous les déplacements et voyages, tant à l'intérieur du Mali qu'à l'extérieur du Mali, et tenez-vous bien, en bus.

Homme sans problème, amoureux fou du football, il a, au cours de sa longue carrière, encadré une foultitude de footballeurs maliens et il a été surtout un entraîneur consciencieux, compétent et très attachant, à la fois, du Stade malien de Bamako, du Club Olympique de Bamako (C.O.B) et de l'Equipe Nationale Olympique avec feu Nani Touré.

Pour mémoire, Doudou Diakité a également remporté la Coupe UFOA. Doté d'une vision de jeu exceptionnelle, d'une technique d'orfèvre et d'une énorme frappe de balle qui le plaçait parmi les meilleurs du continent, Doudou Diakité, pour l'information du public sportif malien, a continué, jusqu'à l'année dernière (2018-2019), à venir s'entraîner, naturellement à son rythme, avec les Anciens footballeurs de l'UNAFOM, au Centre Islamique de Hamdallaye, tous les lundis et jeudis.

Pourquoi ?

Parce-que, disait-il: « Cette ambiance, deux fois par semaine, me



manque beaucoup ».

Et quand il ne s'entraînait pas, le grand frère venait, quand même, au terrain, assister aux entraînements, en compagnie de Tiémoko Sinaté, son fidèle compagnon et ami de toujours.

Dors en paix, cher Grand Quelqu'un !!!

Tes jeunes frères s'engagent à prier pour le repos de ton âme !!!

Et surtout, nous promettons de ne point t'oublier !!!

Pour l'UNAFOM

Le Président de la Commission Communication :

Mr Habib SACKO

PLANET

A base d'eau Supermont
et de sucre Naturel

Ecole : Ce que gagnent les enseignants



L'année scolaire 2018-2019 a été fortement perturbée par une série de grèves déclenchée par huit syndicats de l'éducation (Sypesco, Syneb, Synefct, Synesec, Syldef, Fenarec, Coses et Sniec) signataires du 15 octobre 2016. A l'issue d'enquêtes, nous sommes en mesure de dire le gain d'un enseignant malien en salaires, primes et d'indemnités.

Ces grèves se sont étalées sur une période de 6 mois, de décembre 2018 à mai 2019 et comportaient 10 points de revendication.

Après plusieurs mois d'âpres négociations et grâce à l'implication de tous les acteurs et partenaires de l'école, un procès-verbal de conciliation a été signé par le Gouvernement et les syndicats le 18 mai 2019. Le spectre d'une année scolaire blanche qui se profilait

a été ainsi évité. Les examens scolaires se sont bien déroulés avec 52,47 % d'admis au DEF et 25,12 % au Baccalauréat.

La nouvelle rentrée scolaire 2019-2020 a débuté sous de bons auspices, le mardi 1er octobre 2019, sur toute l'étendue du territoire national à l'exception des écoles fermées pour cause d'insécurité.

La mise en œuvre du procès-verbal de conciliation signé par le Gouvernement et les Syndicats de l'éducation se présente comme suit : 7 points exécutés ; 2 points en cours de réalisation ; 1 point retiré par les syndicats.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que les efforts consentis par le Gouvernement aux enseignants sont d'un montant de 24 057 571 436 FCFA sur la période de 2018 à 2021.

Sur le plan de l'évolution salariale des ensei-

gnants, il y a eu des augmentations très significatives. A titre d'exemples :

Un enseignant débutant de la catégorie A, classe 3, 1er échelon, avait un indice de 330 et un salaire brut de 242 781 F CFA suivant le statut général des fonctionnaires (loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée). Aujourd'hui, grâce au statut autonome, ce même enseignant a un indice de 350 et un salaire brut de 288 051 F CFA mensuel, soit une augmentation de 45 270 F CFA par mois.

Un enseignant de la catégorie A, classe exceptionnelle, 3ème échelon avait un indice de 920 et un salaire brut de 518 430 FCFA, suivant le statut général des fonctionnaires (loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée). Aujourd'hui, grâce au statut autonome, ce même enseignant a un indice de 1060 et un salaire brut de 633 345 FCFA mensuel, soit une augmentation de 114 915 FCFA par mois.

Un enseignant débutant de la catégorie B2, classe 3, 1er échelon, avait un indice de 250 et un salaire brut de 184 004 FCFA suivant le statut général des fonctionnaires (loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée). Aujourd'hui, grâce au statut autonome, ce même enseignant a un indice de 275 et un salaire brut de 225 291 F CFA mensuel, soit une augmentation de 41 287 F CFA par mois.

Un enseignant de la catégorie B2, classe exceptionnelle, 3ème échelon, avait un indice de 677 et un salaire brut de 383 052 F CFA suivant le statut général des fonctionnaires (loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée). Aujourd'hui, grâce au statut autonome, ce même enseignant a un indice de 725 et un salaire brut de 444 429 F CFA mensuel, soit une augmentation de 61 377 F CFA par mois.

Ces chiffres prennent en compte les primes et autres avantages accordés par le Gouvernement.

La nouvelle revendication des syndicats de l'éducation :

Après un mois de cours, au moment où l'on s'y attendait le moins, les syndicats de l'éducation ont déposé un nouveau préavis de grève avec une nouvelle revendication portant sur un seul point : l'application de l'article 39 de la loi

Désignation	MONTANTS (FCFA)				TOTAL
	2018	2019	2020	2021	
Adoption du statut autonome (plafond grille passant de 920 à 1060)	5 620 050 308				5 620 050 308
Octroi prime d'équipement		2 723 521 128			2 723 521 128
Majoration Indemnité de Résidence / 2ans			7 857 000 000	7 857 000 000	15 714 000 000
Total global	5 620 050 308	2 723 521 128	7 857 000 000	7 857 000 000	24 057 571 436

n°2018-007 du 16 janvier 2018, portant statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale.

Cette nouvelle revendication des syndicats se réfère à l'accord conclu entre le Gouvernement et l'UNTM le 29 janvier 2019, et qui octroie aux travailleurs du statut général, une augmentation de l'indice plafond à 1100 pour la catégorie A au 1er janvier 2019 et 1200 au 1er janvier 2021.

Toutefois, il faut rappeler que l'accord conclu avec l'UNTM en 2018, n'a été appliqué qu'à partir de l'année suivante, à savoir 2019. Les travailleurs du statut général ont consenti une année de pause en 2020. La deuxième tranche d'augmentation ne sera faite qu'en 2021.

Les syndicats de l'Education estiment qu'ils doivent bénéficier de l'augmentation de la grille salariale octroyée aux travailleurs du statut général, et ceci conformément à l'article 39 de la Loi n°2018-007 du 16 janvier 2018, qui stipule que "Toute majoration des rémunérations des fonctionnaires relevant du statut général s'applique de plein droit au personnel

de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale".

Dans le cadre de la recherche de solutions, les syndicats ont été reçus par plusieurs responsables d'institutions, acteurs et partenaires de l'école dont les ministres du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique et celui de l'Education nationale, des Partis politiques, les familles fondatrices de Bamako, des leaders religieux et la Commission de bons offices.

En les recevant le 4 octobre 2019, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, a reconnu le bien-fondé de leur revendication et a même pris des dispositions pour sa mise en œuvre en créant une commission interministérielle pour examiner le dossier en collaboration avec les syndicats.

Le Président de la République, lors de la célébration de la journée mondiale de l'ensei-

gnant, le 05 octobre 2019, a manifesté un grand intérêt pour la satisfaction des doléances des enseignants.

Ce que propose le Gouvernement :

Reconnaissant la légitimité de la revendication des syndicats, le Gouvernement, à travers la Commission de conciliation a fait, lors des négociations tenues le 17 janvier 2020, les propositions suivantes :

- Une grille plafond de 1100 pour compter du 1er janvier 2020 ;
- Une grille plafond de 1200 pour compter du 1er janvier 2021.

L'incidence financière supplémentaire de cette proposition s'élève à 15 753 046 130 FCFA en 2020 et 2021.

■ Fatoumata Kané

	Montant (en f CFA)			
Montant	0	4 466 623 680	11 286 422 450	15 753 046 130

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



Dans le centre du Mali : “Les défaillances de l’Etat facilitent la violence” dicit un expert de l’ONU

A l’issue d’une visite au Mali, un expert des Droits de l’Homme de l’ONU s’est félicité de l’amélioration de la situation sécuritaire dans le nord du pays mais s’est dit préoccupé par la violence et l’impunité croissantes dans le centre.

« La mise en œuvre de l’Accord d’Alger de 2015 dans le nord du Mali, avec le redéploiement progressif des Forces armées maliennes (FAMA) reconstituées à Kidal et Tombouctou et leur prochain déploiement à Ménaka et Taoudéni, est une étape importante vers le retour à la paix », a déclaré Alioune Tine, l’Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des Droits de l’Homme au Mali.

« Ce processus est le résultat du Dialogue national inclusif, qui a été un tournant majeur. Les résolutions actuellement mises en œuvre apportent un nouvel espoir de paix et de retour progressif à un processus politique pacifique au Mali, à travers l’organisation d’élections lé-

gislatives », a expliqué l’expert. Les élections législatives au Mali sont prévues les 29 mars et 19 avril 2020.

M. Tine a salué les efforts de l’État malien, des groupes armés et de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) pendant tout le processus.

Cependant, la situation se détériore dans la région du Centre, où des civils sont victimes d’organisations criminelles transnationales, de groupes terroristes et de milices armées qui accroissent leur emprise sur la région, a déclaré l’expert. « Dans le centre du Mali, j’ai observé un cumul des défaillances sécuritaires, judiciaires et administratives qui facilitent la violence de masse en toute impunité. Les Forces armées maliennes et la MINUSMA n’ont pas réussi à assurer une sécurité adéquate aux civils de la région », a-t-il constaté.

L’expert onusien s’est dit, en particulier,

consterné par l’attaque d’hommes armés sur le village d’Ogossagou, dans la région de Mopti, le 14 février. Au moins 33 personnes ont été tuées, trois blessées et 20 portées disparues. « J’ai été choqué d’apprendre que le détachement des Forces armées maliennes, qui avait jusque-là assuré la sécurité du village, s’était retiré de la zone la veille », a déclaré M. Tine.

Presque tous les représentants de l’État et de l’armée rencontrés par l’Expert indépendant ont souligné que les auteurs d’attaques similaires antérieures dans différentes régions n’avaient pas été amenés à répondre de leurs actes ; et que cette impunité est l’un des facteurs aggravants de la violence actuelle.

Les autorités judiciaires ont assuré que des enquêtes étaient en cours, mais qu’en raison de la situation sécuritaire – qui ne permet pas d’arrêter les auteurs présumés – et du climat de peur – avec des témoins et des victimes craignant des représailles – le processus judiciaire est lent.

Détérioration de la situation humanitaire
 La violence croissante au Mali a contribué à une détérioration préoccupante de la situation humanitaire, a déclaré l’expert indépendant. Selon les chiffres de l’ONU, le nombre de personnes déplacées à l’intérieur du pays est passé de 99.000 à 207.751 de mars à décembre 2019. Le nombre d’écoles ayant fermé leurs portes en raison de l’insécurité est passé

de 866 à 1.113, affectant la scolarité d'environ 333.900 enfants.

« La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA) doivent trouver d'urgence, en coopération avec la communauté internationale, des moyens efficaces pour mettre fin à la violence et aux graves violations et abus des droits de l'homme dans le centre du Mali », a dit M. Tine.

L'expert estime que le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait également réévaluer la situation sécuritaire dans la région et ajuster le mandat de la MINUSMA en conséquence. « La violence actuelle est de plus en plus difficile à contrôler et pourrait devenir une menace majeure pour l'ensemble de la sous-région », a-t-il déclaré.

L'expert indépendant présentera un rapport complet de sa visite lors d'un dialogue interactif organisé en mars 2020 par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, en présence de représentants du gouvernement malien.

NOTE :

Les Experts indépendants font partie de ce qui est désigné sous le nom des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Les procédures spéciales, l'organe le plus important d'experts indépendants du Système des droits de l'homme de l'ONU, est le terme général appliqué aux mécanismes d'enquête et de suivi indépendants du Conseil qui s'adressent aux situations spécifiques des pays ou aux questions thématiques partout dans le monde. Les experts des procédures spéciales travaillent à titre bénévole ; ils ne font pas partie du personnel de l'ONU et ils ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants des gouvernements et des organisations et ils exercent leurs fonctions à titre indépendant.

■ ONU

Journée mondiale de la radio : **KASSIM TRAORÉ primé !**



Le 13 février, est célébrée la Journée mondiale de la radio, proclamée en 2011 par les États membres de l'UNESCO, et adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2012 comme Journée internationale pour souligner l'importance de la radio. Dès lors, notre pays (Mali) n'est pas resté en marge de cette fête des hommes de radio.

Pour cette 9^{ème} édition organisée par le Studio Tamani de la fondation Hirondelle, en partenariat avec le ministère de la Communication chargé des relations avec les institutions, l'Union des radios et télévisions libres du Mali (URTEL) et la Maison de la presse, plusieurs radios partenaires du Studio Tamani et certains de nos confrères se sont vus primés, dont Kassim Traoré de la Radio Klédu pour son dévouement quotidien à l'émergence de la radio. C'était le jeudi 13 février 2020, dans la salle de conférence de la Maison de la presse. «Promouvoir la diversité sur les ondes», c'est le thème de la Journée mondiale de la radio célébrée ce 13 février 2020. Cette cérémonie a été une occasion pour

décerner des distinctions à 10 radios et 10 agents de radio au Mali dont notre confrère Kassim Traoré de la radio Klédu.

Au cours de cette journée dédiée à la radio, le thème qui était au centre des débats a été salué à sa juste valeur par le ministre de la Communication, chargé des relations avec les institutions et porte-parole du gouvernement, Yaya Sangaré. Il a aussi estimé que la diversité est une exigence même en matière de journalisme. « Dans le contexte malien, la radio doit favoriser les expressions plurielles, la radio doit favoriser des messages basés sur la tolérance et l'acceptation de l'autre sur la paix et la réconciliation. Naturellement, il y a des cas isolés où on constate des dérapages qui peuvent, doivent et seront corrigés», a déclaré Yaya Sangaré.

De son côté, le président de l'URTEL a ajouté que cette diversité sur les ondes pourrait permettre à l'État du Mali, dans le contexte actuel, à mieux réussir ses efforts de réconciliation nationale. «Vous en tant qu'animateurs de radio, vous devrez vous obliger à

respecter ce devoir d'informer et de permettre à tous les Maliens de s'exprimer», a martelé M. Bandjougou Danté. «Quand tous les Maliens s'expriment, c'est dans la diversité. Dans vos rédactions également, vous devrez varier les thématiques, c'est cela la diversité », a-t-il précisé, concluant son allocution sur un encouragement à l'endroit des hommes de radio. Studio Tamani a profité de cette journée dédiée aux hommes et aux femmes de radio pour primer certaines radios et agents de radio. Parmi les récipiendaires, des journalistes, animateurs et animatrices ainsi que des techniciens et techniciennes.

Kassim Traoré et Mame Diarra Diop, tous journalistes respectivement à la radio Klédu et Mikado FM, n'ont pas caché leur joie de recevoir cette distinction. «Ça fait plaisir cette reconnaissance de la profession, ça couronne le travail, la rigueur qu'on cultive au quotidien», ont-ils dit. Quant à Mame Diarra Diop de la radio Mikado FM, elle encourage ses sœurs journalistes à s'accrocher car que ce n'est pas un métier facile, c'est un métier qu'il faut aimer d'abord. «Le journalisme, on l'aime ou on ne l'aime pas, il faut cultiver la curiosité, la rigueur, la passion de ce métier », estime-t-elle.

Retour sur le parcours de Kassim Traoré

Très jeune à l'époque, Kassim Traoré a décroché en 1989 son Certificat d'Etudes du Premier Cycle à l'école Fondamentale de Badalabougou, avant d'obtenir dans la même école, en 1995, son Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF). Poursuivant son petit bonhomme de chemin, en 1998, il est déclaré admis au Baccalauréat malien, série Lettres, au lycée Kankou Moussa, toujours à Daoudabougou. Après quoi, il s'inscrit à l'Université de Bamako, où il a obtenu sa licence en socio-anthropologie en 2003, puis sa Maîtrise en Sociologie, en 2004. Mais auparavant, toujours en 2003, l'année à laquelle il a eu sa licence en socio-anthropologie, il a obtenu une Maîtrise en journalisme à l'Institut de gestion et des langues appliquées aux métiers (Iglam) de Bamako. En plus de cela, il fut de 1989 à janvier 2002 encadreur des jeunes footballeurs du centre de football «Kankelen» C.F.K de Badalabougou.

Quant à ses expériences professionnelles, il

les démarre en mars 1997 en tant journaliste Reporter à la rédaction d'information générale Klédu. Là-bas, il s'est démarqué très vite en s'illustrant dans le travail auprès de ses aînés. Un travail bien fait qui lui a valu d'être en janvier 2002 confirmé jeune journaliste attrayant. Après avoir été remarqué par sa hiérarchie comme un jeune engagé à fond, il intègre en mars 1997 le service des sports de la radio Klédu jusqu'en janvier 2002. Ainsi, le responsable de ce service le charge en janvier 2002 comme journaliste reporter de Klédu, accrédité pour la Couverture de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2002 au Mali. C'est en juin 2002 que Kassim effectua son premier séjour hors pays dont l'objectif était de participer à la réunion annuelle des correspondants de l'Institut Panos à Abidjan.

Très ambitieux et déterminé d'être cité parmi les journalistes de renom un jour, Kassim Traoré s'engage en mai 2002 à couvrir les élections générales du Mali (présidentielles et législatives de 2002). Et cela a été une réussite pour lui car, il l'a fait sans incident majeur. Vie associative, il est membre et responsable de

plusieurs associations. Parmi lesquelles, depuis janvier 2003, il est secrétaire général de l'Organisation des Journalistes Reporters du Mali (OJRM) et en mars 2003, il est devenu le secrétaire à l'information de l'association des revendeurs de journaux du Mali. Au regard de ce parcours admiratif, en janvier et février 2005, il effectua un stage de formation en technique de montage de son assisté par Ordinateur des logiciels comme Gold Wave, Multiquense et Pro Radio. Du 27 mars au 26 mai 2005, Stage de journalisme en Suisse au journal «La Liberté», à la rubrique Canton (Fribourg). En outre de ces stages, il est promu le 28 mars 2006 comme Chef des reporters de la rédaction générale d'information de la radio Klédu et au 15 juillet 2007, il devient Chef du Desk politique de la rédaction de la radio Klédu (Coordinateur de la couverture des élections générales de 2007 présidentielle et législatives sur la radio Klédu).

Il part en décembre 2008 à Marseille, l'un des conférenciers à la réunion des Clubs de presse de Marseille (Les journées de la parole), puis du 15 au 31 août 2009, il mena une enquête



sur les enfants talibés du cercle de Diré, région de Tombouctou, pour l'ONG OPEN-Mali. Une enquête qui a été appréciée par plus d'un à l'époque. «Celui qui a la volonté et la détermination, aucun obstacle ne peut l'empêcher de marcher jusqu'en Chine», dit-on. C'est pourquoi, il va à Bordeaux où il devient le 29 mars 2009 un membre du conseil d'administration de l'Union des Clubs de la Presse Francophone (UCPF). Lors du congrès de Bordeaux. Mieux encore, du 08 au 31 mai 2010, il mène une étude sur la typologie des radios au Mali (dans les régions du Mali) au compte de la Maison de la Presse et l'ambassade USA. C'est le 1er avril 2010, qu'il a entamé une nouvelle aventure. Laquelle n'est autre que devenir Correspondant permanent de la Voix de l'Amérique au Mali, communément appelé (VOA Afrique), puis en mars 2013, responsable Bureau VOA Mali jusqu'à nos jours. Depuis le 25 juillet 2012, il est aussi rédacteur en chef adjoint de la Radio Klédu. Hors de ces parcours élogieux, il est dès lors depuis le 15 août 2012, Journaliste à l'Hebdomadaire «Le Reporter». Kassim Traoré est né le 29 février 1976 à Bamako (Mali), marié à une journaliste-communicante et père de deux enfants.

■ **Ousmane Diakité**



Le 13 février, est célébré la Journée mondiale de la radio, proclamée en 2011 par les États membres de l'UNESCO, et adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2012 comme Journée internationale pour souligner l'importance de la radio.

La radio est un moyen puissant pour célébrer l'humanité dans toute sa diversité. Au niveau mondial, la radio reste le média le plus largement consommé. Cette capacité unique à toucher le plus grand nombre signifie que la radio peut façonner l'expérience d'une société et servir d'arène où toutes les voix peuvent s'exprimer, être représentées et entendues. Pour commémorer la Journée mondiale de la radio cette année, la municipalité de Varberg, dans le sud de la Suède, a choisi la transmission d'Aleksandra Stratimirovic comme installation artistique qui sera inaugurée à la station de radio Grimeton, à Varberg (Suède). Le choix a été fait par un jury composé d'experts en art et de représentants du patrimoine mondial de Grimeton.

Cette installation artistique se compose de deux projecteurs laser placés sur l'une des tours d'antenne de la station de radio ; les communications de la station seront visibles à travers les faisceaux laser. Des motifs en forme d'ondes et de fréquences transmettent des messages dans des séquences lentes et rythmiques, pulsant à des intervalles qui imitent l'alphabet Morse. «Cette transmission a la capacité de visualiser l'histoire passionnante de Grimeton et de rendre visible l'invisible. Ce sera un monument à la communication et aux valeurs du site », a déclaré Bodil Hedberg Petersson, coordinateur artistique de la municipalité de Varberg.

La lumière devient des lettres qui forment ensuite des mots, véhiculant des messages fondés sur la vision de l'UNESCO de la paix et de l'égalité humaine : paix, amitié, liberté, égalité, vie, amour. L'œuvre d'art se veut interactive et sensibilise à la préservation du patrimoine mondial.

« Le choix de la technologie implique des exigences particulières tant pour l'artiste que pour notre organisation. Ce n'est pas la solution la plus simple, mais c'est un défi passionnant qui donne au projet une dimension supplémentaire », a déclaré Camilla Lugnet, directrice générale de la Fondation Grimeton du patrimoine mondial.

Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 2004, la station radio Varberg de Grimeton est un exemple exceptionnel du développement des télécommunications et le seul exemple survivant d'une grande station d'émission basée sur la technologie pré-électronique. Construite de 1922 à 1924, c'est un monument exceptionnellement bien préservé des débuts de la communication transatlantique sans fil.

**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER



Crise malienne : Qui est le père du Dialogue National Inclusif ?

«Un seul objet, plusieurs propriétaires», dit le proverbe. Finalement, cet adage s'applique bien au cas du Dialogue national inclusif – DNI.

Le dimanche 22 décembre 2019 eut lieu, dans la salle de 1000 places du CICB rempli comme un œuf, la séance solennelle de clôture nationale du Dialogue national inclusif (DNI). Et c'est un IBK gonflé à bloc, comme un Michelin bien rempli, pompé de contentement, d'auto-satisfaction et de triomphalisme jubilatoire qui s'est présenté devant l'assistance. Il promena un regard de paon, prit son temps et s'écria à plein poumons : « Allaw Akbar ! « Allaw Akbar ! Allaw Akbar ». Et on avait compris les sentiments qui l'animaient en ces instants précis : la satisfaction d'avoir relevé le défi malgré l'opposition des « ennemis qui ont mordu la poussière ». Il avait mené sa barque DNI à bon port sans anicroche.

Mais, le jeudi 20 février dernier, nous avons eu l'occasion de comprendre encore plus la nature profonde de la félicité irrésistible qui chatouil-

lait l'ego surdimensionné, mais subordonné à l'étranger, de l'ex porteur du titre ultra glorieux de Kankeletigui (l'homme qui n'a qu'une parole). Et ce, en suivant une émission de Radio

Mikado (la radio des Nations unies au Mali) où Mahamat Saleh ANNADIF, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies (RSSG - NU) au Mali et chef de la Minusma, était l'invité vedette. Il fit à cette occasion une révélation surprenante sur le sujet.

Mais avant de nous intéresser aux propos, passons en revue la liste des «propriétaires» du DNI. Car, il y en a plusieurs. Et chacun se fera sa religion ensuite.

« C'est le gouvernement, non ? Oui, c'est le gouvernement ! »

À tout seigneur, tout honneur, commençons par le malien lambda, l'opinion générale. En dehors





de sondages sur le sujet, il est difficile faire une affirmation péremptoire sur le sujet. Mais, on peut penser que, instinctivement, l'homme de la rue répondrait à la question comme suit : « Mais, c'est le gouvernement, non ? Ça doit être le gouvernement, c'est le gouvernement ! ». La preuve est faite que ça pas lui.

Mais, ceux qui suivent les événements « savent » que l'idée du DNI pour sortir le Mali de l'ornière vient du, Front pour sauver la démocratie (FSD). Cette constellation est un regroupement de partis politiques d'opposition essentiellement, de formations de la société civile et des personnalités. Il est dirigé par le Chef de file de l'opposition qui est aussi le leader-fondateur du parti politique URD.

Ceux qui sont 'branchés' « savent » que c'est ce FSD qui a saisi IBK après l'installation d'une crise durable suite aux tricheries et au hold-up sur les présidentielles 2018. Crises qui ont été prolongées par le dossier de l'introduction de l'homosexualité dans l'éducation des enfants.

Le FSD avait alors proposé, par patriotisme et responsabilité, au régime, d'ouvrir un grand échange pour sortir le pays de l'ornière.

« C'est nous [URD] qui avons initié le DNI »

C'est ce que nous « savions ». Jusqu'à une sortie, sur les ondes, de Mamadou Hawa GASSAMA (plus de 20 ans mandat parlementaire, membre fondateur de l'URD et membre de son instance dirigeante). L'élus national fit cette étonnante révélation le mardi 18 dernier : « Mais, c'est nous [URD] qui avons initié le DNI ». Il n'a même pas ajouté : « À travers le FSD ».

C'était donc l'URD et l'URD seule qui avait enfanté le DNI et qui l'avait proposé à IBK ?! Epoustouflant. Mais, nous ne sommes pas au bout de nos surprises.

« C'est la Minusma qui a conseillé le DNI au gouvernement »

En effet, deux jours plus tard, le 20 février donc, le chef de la Minusma s'invite sur sa radio pour ajouter la révélation à la révélation : « C'est la Minusma qui a conseillé le DNI à IBK ». Conseillé ? Ordonné ! Ainsi, l'idée d'un DNI pour tourner la page des crises post présidentielles 2018 vient des Nations Unies !

À partir de là, on comprend pourquoi IBK a totalement et royalement nargué de l'opposition et l'a ignoré tout au long du processus DNI. Le proverbe dit : « Celui qui marche derrière l'éléphant [la Minusma, NU, Communauté internationale] ne sera pas mouillé par l'humidité des hautes herbes [les brouilles nulles et non avenues des opposants] ». À partir du moment où il est lancé sur les rails de la Minusma, il peut mépriser l'opposition et le reste du Mali. Et c'est ce qu'il fit. Son triple « Allawou akbar », se comprend par là.

Quand on bénéficie du parapluie de la communauté internationale...

Ce qui reste dans l'obscurité après cette révélation est la question de savoir comment est-on arrivé à convaincre l'opposition à apparaître et à se croire le père du DNI ? Manipulation ? Si, oui, de la part de qui ? L'URD et la Minusma ont-ils eu l'idée simultanément et séparément et l'ont simultanément proposé à IBK ? Ou bien ce dernier avait-il déjà été saisi de la proposition par la Minusma avant l'URD/FSD ? Ne connaissant pas les dates, on ne peut répondre à ces questions.

Ce qui est sûr est que IBK savait seul qu'il agissait sous la bénédiction de la Minusma et des Nations unies. Et qu'il bénéficiait d'une garantie d'enfer. Il pouvait donc mépriser les opposants et les autres maliens sans courir aucun risque. Tout en refusant toutes leurs démarches et ricanant dans sa barbe. « Allaw Akbar, Allaw Akbar Allaw Akbar [Djougowou Malo la !!!] ».

Par extrapolation, on peut penser aussi que l'homme IBK peut truquer les élections, emprisonner sept ans un présumé innocent, détourner l'argent de l'armée, de la veuve et de l'orphelin, etc., car bénéficiant de la couverture de la communauté internationale pour agir. Il peut tout se permettre. Il peut aussi organiser les législatives qu'il veut. Ou les annuler en gardant pour lui l'argent des candidats. Ça ne serait que la troisième fois.

■ AMADOU TALL

Modibo Sidibé au sujet des élections législatives prochaines : “Les déclarations et les démarches d’IBK n’ont été que malice et duperie du peuple”



Dans une déclaration, le président des FARE An Ka Wuli n’a pas fait de cadeau au Président de la République et son gouvernement. Pour lui, les tergiversations et les reports à maintes reprises des élections législatives n’ont qu’un seul but, organiser « une mascarade qui pourrait conduire à une nouvelle crise postélectorale dont la responsabilité du Gouvernement serait entière ». Lisez la déclaration.

DECLARATION SUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES MARS ET AVRIL 2020!

Le Secrétariat Exécutif National du parti FARE prend acte de la décision du Gouvernement d’organiser les élections législatives en mars et avril 2020 suivant un chronogramme publié par le ministère de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation.

À cet égard le parti FARE rappelle et prend en témoins l’opinion nationale et internationale, qu’à la suite de la première prorogation du mandat des députés en 2018, le Gouvernement s’était engagé de procéder aux différentes réformes indispensables relatives aux cadres légaux, à la constitution de février 1992 et à la loi électorale, avant d’entamer les prochaines élections que compte organiser le pays. Cet engagement a été l’une des principales raisons de l’apaisement du climat social et politique.

De même, en 2019 justifiant la deuxième prorogation du mandat des députés, le Gouvernement, dans son communiqué de compte rendu du Conseil des ministres du 07 juin 2019, expliquait: « Le mandat des députés, qui a expiré le 31 décembre 2018, a été prorogé jusqu’au 30

juin 2019 par la Loi organique n°2018-067 du 6 décembre 2018 conformément à l’avis de la Cour Constitutionnelle du 12 octobre 2018 ». La prorogation était motivée par « le caractère de force majeure des difficultés entravant le respect scrupuleux des dispositions constitutionnelles et législatives et la nécessité d’assurer le fonctionnement régulier de l’Assemblée nationale ». L’évaluation de la situation politique et sécuritaire du pays révèle la persistance des difficultés et contraintes qui ne permettent pas la tenue d’élections législatives régulières et transparentes.

Aussi, à la suite de la forte demande pour la tenue d’un dialogue national inclusif par plusieurs partis de l’opposition, notamment les FARE, et par la grande majorité des organisations de la société civile, justifiée notamment par :

- L’aggravation de la situation sécuritaire, politique et économique, particulièrement, en plus des régions du nord, dans celles de Mopti, Ségou et Koulikoro, où les affrontements meurtriers inter communautaires se sont ajoutés aux attaques djihadistes

- La dégradation continue des conditions de vie des populations, la perte de confiance des citoyens aux Institutions de la République et de la classe politique à cause du mal gouvernance et qui favoriserait davantage les risques de l’effondrement de l’État et la partition du pays.

- Les trafics criminels de tout genre.

Face à ces difficultés, et à la pression de la communauté internationale pour la mise œuvre de l’APR, le Président de la République, à l’entame du second mandat, ne sachant plus que faire, s’est résolu à organiser un Dialogue National inclusif, non sans avoir fait rédiger au

préalable un projet de constitution ayant pour raison principale la mise en œuvre de l’APR. Ainsi, le 16 avril 2019, il déclarait : « L’idée d’un cadre de dialogue plus vaste, plus représentatif, plus inclusif fait son chemin et emporte mon adhésion...Ce qu’il nous faut c’est un format qui ne laisse personne sur le quai, qui rassemble les segments les plus divers de notre société... Ce qu’il nous faut, c’est un consensus solide pour notre avenir politique, institutionnel, social, je devrais dire sociétal. »

Il revient de constater que le DNI n’a été qu’un travestissement bien monté par le pouvoir pour qu’il endosse les dispositions de l’Accord politique de gouvernance signé le 2 mai 2019, notamment, celle de la tenue immédiate des élections législatives sans les modifications nécessaires de la loi électorale en cours, et cela dans l’unique but d’avoir une majorité mécanique à l’Assemblée Nationale pour arriver à ces fins : la mise en œuvre de l’Accord Pour la Paix issu du Processus d’Alger (APR)

On remarquera que les déclarations et les démarches du Président de la République et de celles du Gouvernement n’ont été que malice et duperie du peuple.

Conscient de la gravité de la situation sécuritaire au nord, au centre, et de son glissement vers le sud, de l’absence de l’administration dans plusieurs localités et de l’obsolescence de la loi électorale, le parti FARE demeure convaincu que les élections législatives programmées ne sont qu’une mascarade qui pourrait conduire à une nouvelle crise postélectorale dont la responsabilité du Gouvernement serait entière.

Le patriarche de la famille Touré de Bagadadji rompt le silence : «Je n'ai jamais reçu le député Karim Kéita et il ne sera pas reçu dans ma famille tant que la lumière n'est pas faite sur la disparition de notre fils, Birama Touré»



C'est en substance ce qu'a dit le patriarche des familles Touré de Bamako. C'était hier, lors d'un point de presse qu'il a animé dans sa famille à Bagadadji. Objectif du point de presse : apporter un démenti aux rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux au sujet d'une visite de courtoisie de l'honorable Karim Kéita à la famille Touré Tawati de Bagadadji.

Il y a quelques jours, des publications sur les réseaux ont fait croire que le fils du président de la République, l'honorable Karim Kéita, aurait été reçu par le patriarche de la grande fa-

mille des Touré de Bagadadji, famille du journaliste Birama Touré disparu il y a quatre ans. Le patriarche des Touré, Mamadou Touré, a apporté un démenti formel à ces rumeurs, avant de parler des rapports existant entre la famille Touré et l'honorable Karim Kéita.

Le patriarche a précisé que c'est la famille de Bamoussa Touré de Médina Coura qui ne fait pas partie des familles fondatrices de Bamako, qui a reçu Karim Kéita et son équipe et non la famille Touré de Bagadadji.

«La famille de Bamoussa Touré est différente de la famille Touré fondatrice de Bamako. La

famille de Bamoussa Touré vient de Niamina et nous sommes des Tawati Touré de Bamako», a indiqué le porte-parole du Patriarche. Pour lui, cela doit être compris, Bamoussa Touré, coordinateur des chefs de quartier de Bamako, ne représente pas les familles fondatrices de Bamako.

Selon le patriarche, contrairement aux informations qui circulent sur les réseaux sociaux, Karim Kéita et ses colistiers aux prochaines législatives n'ont pas été reçus par lui. Pour la famille Touré de Bagadadji, c'est un montage qu'ils font circuler sur les réseaux sociaux pour

montrer qu'ils ont le soutien de la famille Touré, alors que ce n'est pas le cas.

Aux dires du patriarche Touré, ces derniers jours, Karim Kéita a tout tenté pour être reçu par la famille. Sans succès. Mardi 18 et mercredi 19 février, il a même envoyé des émissaires dans la famille Touré, pour supplier le patriarche. Hier jeudi, après le point de presse, un certain Guissé, un autre émissaire de Karim Kéita et de la famille présidentielle s'est rendu dans la famille Tawati pour supplier le vieux Mamadou Touré. Mieux, il a voulu profiter d'une délégation diplomatique pour être reçu et cela n'a pas marché non plus.

Pour le patriarche Touré, toutes ces démarches de Karim Kéita n'ont autre but que de se rapprocher de la famille Touré, afin de solliciter son soutien et son accompagnement aux élections législatives du 29 mars.

«Il est hors de question pour nous de recevoir Karim et les membres de sa liste tant que la lumière n'est pas faite sur les circonstances de la disparition de notre fils, Birama Touré», a précisé le patriarche. Avant d'ajouter que si Karim Kéita n'est pas responsable de la mort de Birama Touré, il en sait quelque chose sur les circonstances de sa mort. «Tout ce que la famille Touré attend de lui, c'est de dire la vérité sur la disparition de Birama Touré. Qu'il nous dise, comment il est mort et où il a été enterré ? Tant que cela n'est pas fait, nous ne voulons pas le voir dans la famille Touré. Nous n'avons pas besoin de son argent », a indiqué le conférencier. A en croire le patriarche, Karim Kéita est «un mauvais fils», contrairement à son père Ibrahim Boubacar Kéita, qui a bons rapports avec les familles fondatrices de Bamako. «Nous n'avons aucun problème avec Ibrahim Boubacar Kéita qui est un homme bien et respectueux. Mais s'il n'y prend garde, son fils Karim Kéita va lui créer de sérieux problèmes», met garde le patriarche dans un ton colérique.

Par ailleurs, le porte-parole du vieux Touré a invité toutes les 27 familles Touré Tawati et les autres familles fondatrices de Bamako à battre campagne contre la liste de l'honorable Karim Kéita en Commune II. «Nous allons nous battre contre la liste de Karim Kéita. Nous avons déjà donné des consignes aux familles Niaré de ne pas voter pour sa liste. Nous allons aussi organiser des prières dans ce sens dans les prochains jours », a affirmé Ibrahim Touré, porte-parole de la famille Touré. Toute chose qui ex-



plique que l'atmosphère est plus qu'électrique entre l'honorable Karim Kéita et les familles fondatrices de Bamako à cause de la disparition de leur fils.

Rappelons que depuis 2016, il y a de cela 4 ans, le journaliste Birama Touré est porté disparu. Malgré la pression des organisations professionnelles de la presse et des associations de défense des droits de l'homme, aucune pro-

cedure judiciaire sérieuse n'a été, à ce jour, ouverte sur cette affaire. Au même moment, le nom de Karim Kéita, fils du président de la République est de plus en plus cité dans cette affaire. Aujourd'hui, la famille Touré exige que la lumière soit faite sur cette affaire qui n'a que trop duré.

■ **ABOUBACAR BERTHÉ**

Ministère de la Culture : Réunion d'évaluation pour l'organisation du Festival Ouest-africain des Arts et de la Culture (ECOFEST) 2020 au Mali



Le Mali abritera, du 07 au 14 novembre 2020, les activités de la 1ère édition du Festival Ouest Africain des arts et de la culture (ECOFEST). Dans le cadre des préparatifs de cette activité, une délégation composée de la Directrice de la Culture de la Commission de l'UEMOA, du Chef de la Division Culture de la Commission de la CEDEAO et d'un expert commis par les deux Institutions a effectué du 20 au 21 février, une mission conjointe dans notre pays. Cette mission a pour objet d'évaluer les capacités d'accueil du Mali en termes d'infrastructure et d'expertise organisationnelle. Depuis l'arrivée de la délégation dans notre pays, les cadres du département de la culture se sont mobilisés pour accompagner la mission. A cet effet, plusieurs rencontres d'échanges ont eu lieu au département ainsi que des visites de terrain. Les sites ci-dessous ont été

visités :

- Le Palais de la Culture Amadou Hampaté BA ;
- Le Centre International de Conférences de Bamako (CICB) ;
- Le Mémorial Modibo Keita ;
- La Pyramide du Souvenir ;
- Le Palais des Sports Salamatou Maïga de Bamako ;
- Le Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté ;
- Le Musée National ;
- La Maison des Jeunes de Bamako ;
- Le Parc des expositions de Bamako ;
- L'Espace culturel le Blonba.

Il est important de signaler que le Festival Ouest-africain des arts et de la culture (ECOFEST) est une initiative des plus hautes autorités de l'UEMOA et de la CEDEAO et s'inscrit dans le cadre du mandat du coordinateur de l'Union Africaine pour les arts la cul-

ture et le patrimoine, Son Excellence Ibrahim Boubacar Kéita, Président de la République, Chef de l'État.

L'ECOFEST vise à promouvoir l'intégration, la cohésion sociale, la paix et le développement socio-économique et culturel dans la Région Ouest-africaine. Il se veut un cadre d'échanges culturels fédérateurs et multidisciplinaires de l'Afrique de l'Ouest et un marché des biens et services culturels de la Région.

Le choix du Mali d'abriter cette première édition de l'ECOFEST est un honneur fait à notre pays et au coordinateur de l'Union Africaine pour les arts, la culture et le patrimoine, Son Excellence Ibrahim Boubacar Kéita, Président de la République, Chef de l'État.

Les plus hautes autorités du Mali se sont engagées à relever ce défi.

Elections présidentielles au Togo : Le domicile d'Agbéyomé Kodjo a été encerclé par les forces de sécurité

Le domicile de l'opposant togolais Agbéyomé Kodjo, qui se présente face au président sortant Faure Gnassingbé, en lice pour un quatrième mandat, a été encerclé ce samedi soir par les forces de l'ordre quelques heures après la fermeture des bureaux de vote.

Avec notre envoyé spécial à Lomé, Pierre Firtion

Pendant trois heures, l'accès à la maison d'Agbéyomé Kodjo a été bloqué ce samedi par des policiers et des membres de la Fosep, la force de sécurité spécialement déployée pour l'élection présidentielle.

Selon un membre de l'entourage de l'opposant togolais présent sur place, ces forces de l'ordre et de sécurité auraient pris position en milieu d'après-midi, vers 17h. L'information a d'abord été relayée par son entourage, avant que l'ancien Premier ministre ne prévienne l'Agence France-Presse.

Les autorités ont expliqué que ces forces ont été déployées pour assurer la propre sécurité du candidat. « Ces dernières 48h, nos services

ont eu des informations comme d'une probable agression de l'évêque et de Agbéyomé Kodjo. Alors pour éviter toute surprise, nous avons mis en place deux dispositifs légers à leurs domiciles pour leur propre sécurité », a déclaré le ministre de la Sécurité, Yark Damehane.

Une fois le dispositif levé vers 20h, Agbéyomé Kodjo est monté au créneau pour dénoncer la mise en place d'un tel déploiement, s'étonnant de ne pas avoir été prévenu en amont par les autorités. « Ils sont venus occuper ma maison et le chef de mission n'est pas venu me dire que c'était pour ma protection. Si on l'a fait dans le dessin de tripatouiller les résultats et de donner autre chose que la vérité des urnes, je pense que personnellement je ne peux pas l'accepter et le peuple encore moins».

L'ancien Premier ministre s'est également étonné que les téléphones de ses proches aient été coupés au moment où sa maison était encerclée. Le domicile de l'archevêque émérite de Lomé, Mgr Philippe Podzro, fervent soutien d'Agbéyomé Kodjo, avait elle aussi été

encerclée. Les unités sur place ont également levé le camp en début de soirée.

Une journée calme

Cet événement inattendu est pourtant venu clore une journée de vote sans incidents majeurs. Les 9 300 bureaux ont normalement ouvert leurs portes samedi matin et le scrutin a duré comme prévu jusqu'à 16h, avant que ne débute le dépouillement. Faure Gnassingbé est allé voter à Piya dans son fief alors que ses deux principaux adversaires, Agbéyomé Kodjo et Jean-Pierre Fabre, ont accompli leur devoir civique dans la capitale togolaise.

Seuls éléments notables : des délégués de candidat empêchés de se rendre dans certains bureaux et des bourrages d'urnes dans quelques endroits, selon des organisations de la société civile. Mais cela mis à part, la journée s'est déroulée de manière plutôt sereine de manière générale, jusqu'à l'encercllement de la maison de l'opposant, ancien pilier du régime Eyadema.

■ SOURCE RFI



L'opposant Agbéyomé Kodjo s'apprêtant à aller voter, le 22 février 2020 à Lomé.

Sénégal: “Guy Marius Sagna reste en prison parce qu’il est catholique” dicit Barthélémy Dias



Barthélémy Dias est l’invité de l’émission Jury du Dimanche. Face à Mamoudou Ibra Kane, le maire de la commune de Mermoz Sacré-Cœur est revenu sur les vraies raisons du maintien en prison de l’activiste Guy Marius Sagna.

Un acte citoyen et patriotique
Pour Barthélémy Dias, « Guy Marius Sagna n’a pas posé un acte politique. Il a posé un acte citoyen et patriotique ». Et il reste convaincu que « s’il était d’une autre confrérie, on l’aurait relâché ».

Son passage en prison

Et dans ce cadre, il déclare : « On interpelle l’Eglise. J’ai été arrêté et personne n’a vu Guy Marius Sagna se battre pour que je sorte de prison. Parce que, quand je me bats, c’est dans le champ politique. Je suis arrêté dans le cadre d’un combat politique. »

Le cas Guy Marius Sagna

Par contre, le maire Dias estime que ce n’est pas la même situation que pour Guy Marius Sagna qui « n’a pas posé un acte politique. Il manifestait contre la hausse de l’électricité. Il ne peut être arrêté avec sept (07) ou (08) personnes, on libère tout le monde, sans aucune exception, sauf lui ».

Sa religion

Barthélémy Dias persiste et signe que « c’est parce qu’il est catholique qu’on le garde ». Et pour cela, ajoute-t-il, : « On s’apprête à aller rencontrer l’Archevêque de Dakar pour lui exposer la lettre que l’on va envoyer au Vatican »

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d’autres services ! *

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Sports et racisme : Soutien total du ministre Touré à Maréga

A quand la fin du racisme sur le terrain de football ? Cette question vaut son pesant d'or d'autant plus que le dimanche 16 février 2020, l'attaquant malien du FC Porto, Moussa Maréga, a été victime de racisme sur le terrain. Très énervé, il a quitté le terrain avant la fin du match qui opposait son club FC Porto à Guimaraes. Aussitôt dans un tweet, le ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali, Arouna Modibo Touré, a condamné l'acte et lui a réitéré son soutien total et massif.

Incident à caractère raciste majeur dans un match du championnat portugais de football, dimanche 16 février. Moussa Maréga, l'attaquant international malien du FC Porto, a inscrit le but de la victoire de son équipe, à Guimaraes, avant de quitter le terrain, ne supportant plus les cris racistes dont il faisait

l'objet. Aussitôt, le ministre de la Jeunesse et des Sports Arouna Modibo Touré a réagi sur son compte Twitter : « Tout mon soutien total et massif à Moussa Maréga. Stop au racisme ! ».

En plus du ministre Touré, tous les amoureux du foot ont apporté leur soutien à Moussa Maréga qui n'a pas manqué de cracher ses vérités sur Instagram : « Je voudrais juste dire à ces imbéciles qui viennent au stade faire des cris racistes... Allez-vous faire foutre. Et je remercie également les arbitres de ne pas m'avoir défendu et mis un carton jaune parce que je défends ma couleur de peau... J'espère que je ne vous reverrai plus jamais sur un terrain de football ! Vous êtes une honte !!!! »

Avec sa réaction à la hauteur de l'acte commis, Maréga vient de répéter là une attitude que de nombreuses stars africaines ont eu à prendre.

La question du racisme reste entière ! Les têtes fortes du football mondial en ont parlé et reparlé, mais la question de racisme reste entière. Que font les instances faitières du football pour mettre fin à ces comportements négationnistes à l'égard de négro-africains victimes de racisme? Pas grand-chose, sinon nous connaîtrions déjà un recul dans cette xénophobie à l'égard de la race noire.

Maréga entre de plain pied dans l'histoire, car il a refusé les insultes racistes de ces négriers analphabètes des temps modernes.

Tant qu'ils ne comprendront pas que l'Europe ne peut plus fonctionner sans l'Afrique, ils resteront embués dans le passé. D'où leur analphabétisme.

En tout cas, le football est beau et fédérateur parce qu'il est tout simplement multiculturel. Et le sectionneur des Aigles du Mali, expert mondial du Foot, Mohamed Magassouba de conclure : « Ceux qui viennent au stade pour évacuer leur angoisse n'ont jamais aimé le football et ne le servent point. Maréga, aujourd'hui ; hier bien d'autres acteurs ; demain à qui le tour ? Courage, courage, courage Maréga, je te sais brave » !

■ TIENTIGUI

Le message d'Allegri à Mbappé... avant de le retrouver au PSG : **Massimiliano Allegri s'est exprimé sur Kylian Mbappé**

Massimiliano Allegri fait une tournée médiatique dans l'hexagone pour promouvoir son ouvrage sur le métier d'entraîneur. Le technicien italien, libre depuis son départ de la Juventus à la fin de la saison dernière, a vu son nom revenir du côté du Paris Saint-Germain. La perspective de le voir diriger des superstars comme Neymar ou Kylian Mbappé dans un futur proche n'est pas à exclure. L'Italien a une grande estime pour le

champion du monde français.

Massimiliano Allegri n'a pas oublié Kylian Mbappé

« Je me rappelle, il y a trois ans, en demi-finale face à Monaco (avec la Juventus Turin en demi-finale de la Ligue des Champions ndlr). Ça m'impressionnait parce qu'il a fait une accélération sur Bonucci et Buffon a dû faire un

arrêt incroyable. Il avait 17 ans et ça m'a énormément impressionné, a expliqué Allegri sur RMC, soulignant que le numéro 7 reste logiquement perfectible. Entre la deuxième et la première place, il y a une énorme différence. Elle peut sembler petite, mais elle est énorme. Pour passer de 13 à 12 secondes, tout le monde y arrive. Mais passer de 10 secondes à 9,99 secondes. Ça semble très peu, mais c'est une vie ».





Bélier (21 mars - 19 avril)

L'impact de Jupiter facilitera la progression de votre carrière, alors que tout semblera se jouer contre vous. Les sacrifices que vous aurez consentis vous vaudront un retour plus qu'encourageant, mais ils ne vous satisferont pas complètement.

Quelles que soient les propositions que vous recevrez et aussi tentantes soient-elles, vous ne leur donnerez pas suite. Vous n'aurez pas les idées suffisamment claires pour vous engager dans un projet financier. Vous demanderez du temps pour y réfléchir.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un changement professionnel se fait contre votre gré. Des démissions dans votre service offrent une chance. Vous devez réagir à cette opportunité. Elle ne peut passer qu'une fois ! Ce changement peut générer une ambiance difficile. Les langues se délient !

Le budget dédié aux loisirs est limité. Si vous faites les boutiques, vérifiez les tarifs. Vous pouvez avoir des coups de coeur, sans acheter. Faites des bonnes affaires. Pour le moment, armez-vous de patience. Le salaire suffit à couvrir juste vos charges.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos compétences sont de plus en plus recherchées, notamment si vous travaillez dans le secteur médical. Ce n'est pas le moment de prendre un congé sabbatique... D'ailleurs, la configuration planétaire Lune-Neptune vous fera passer à la vitesse supérieure.

Côté revenus, vous pourrez bénéficier d'un fort potentiel d'augmentation. Ami Gémeaux, vous pourrez peut-être passer à un taux d'imposition plus élevé, mais ce sera pour la bonne cause. En effet, votre trésorerie se portera bien mieux. C'est l'essentiel !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

C'est une belle journée si vous avez des projets professionnels à concrétiser. Les influences planétaires vous poussent vers l'avant. Si vous avez des doutes, ils s'envolent, tout ce que vous entreprenez se transforme en totale réussite. Une sage maîtrise de votre budget et tout se passe mieux. Vous prenez conscience de certains points essentiels au bon fonctionnement de votre gestion financière. Vous en parlez avec les personnes qui vivent sous votre toit. Vous êtes soulagé.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous poursuivrez vos objectifs avec aisance et détermination. Mais vous rencontrerez quelques difficultés à vous imposer et surtout à évoluer correctement dans les tâches qui vous seront confiées. Vos collègues ne seront pas vraiment participatifs.

Vous serez en phase d'observation avant de prendre une décision qui vous mandera tout de même un investissement personnel. Des revenus complémentaires vous réconforteront, mais vous chercherez à vous sécuriser le plus possible sur le plan financier.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous travaillez beaucoup habituellement sauf que là vous levez le pied. L'activité actuelle est dans des conditions stressantes. Ce stress marque l'occasion de prendre l'air ! Cette prise de distance tombe à pic ! Elle vous aidera à décompresser !

Évidemment, il est bien difficile de faire des économies ! Vous ne regardez pas sur vos dépenses quand il faut faire plaisir ! Les achats peuvent concerner bien sûr les festivités et les cadeaux ! Votre famille et vos enfants occasionnent des frais.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

À l'image d'un ballot de paille largué en plein milieu de l'océan, vous serez malmené par les flots tumultueux de votre sphère professionnelle. Difficile de sortir la tête de l'eau au milieu d'une telle tempête. Vous passerez pour le vilain petit canard.

Sous la domination de Jupiter, les enjeux financiers seront et resteront trop flous pour que vous puissiez risquer le moindre centime aujourd'hui. Avec ce climat planétaire excessivement instable, il serait très judicieux de faire du temps un allié.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les astres sèment la pagaille dans votre vie professionnelle, vous n'avez pas d'autres choix que de vous accrocher aux branches. Les projets risquent de prendre un peu de retard, dans ce cas, faire preuve de patience est le meilleur des remèdes.

Vous répondez par le positif lorsque l'un de vos proches vous demande de le dépanner financièrement. Votre grande bonté c'est une chose, mais n'oubliez pas de poser des règles. Établir un plan de remboursement serait judicieux. On ne sait jamais.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous aurez des performances à réaliser et des comptes à rendre. Mars vous prêtera main-forte pour tenir vos engagements en stimulant votre sens de l'initiative. Uranus vous aidera pour tester différentes méthodes afin d'atteindre vos objectifs.

Des ajustements financiers s'imposeront avant de vous lancer dans un quelconque projet. Vous devrez contrer la nature de Mercure en Poissons qui vous fera courir le risque de commettre des erreurs d'appréciation sur vos rentrées et sorties d'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les astres sèment la pagaille dans votre vie professionnelle, vous n'avez pas d'autres choix que de vous accrocher aux branches. Les projets risquent de prendre un peu de retard, dans ce cas, faire preuve de patience est le meilleur des remèdes.

Vous répondez par le positif lorsque l'un de vos proches vous demande de le dépanner financièrement. Votre grande bonté c'est une chose, mais n'oubliez pas de poser des règles. Établir un plan de remboursement serait judicieux. On ne sait jamais.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans votre métier, vous n'envisagerez pas de rester ad vitam æternam dans la même entreprise. En effet, ami Verseau, vous tenterez et testerez plusieurs sociétés, à travers de multiples expériences, dans le but de trouver LA combinai-son gagnante...

Protégé par Mars, votre portefeuille boursier prendra de l'embonpoint... Avec des finances en hausse, tout redevient possible ! Dans votre signe, et chez vous ami Verseau, l'espoir renaît. Vos engagements financiers seront pris dans le calcul...



Poisson (19 février - 21 mars)

Il y a des signes annonciateurs qui ne trompent pas. Votre travail mérite les éloges de votre hiérarchie, même si votre modestie vous empêche de vous la jouer, le résultat est là. Vous progressez à grands pas. Vous êtes largement récompensé.

Jupiter pourrait vous pousser à la dépense, c'est à vous et à votre volonté de résister à la tentation. Ceci dit, vous pouvez vous faire plaisir en faisant des petits achats, le shopping c'est bon pour le moral. Aujourd'hui, vous ne vous privez pas.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA